

Compte rendu du CTSD du 1er juin 2015

Carte scolaire 1er degré

Dispositif « plus de maitres que de classe »

8 écoles concernées avec comme critères retenus cette année :

- Constat objectif des difficultés repérées dans l'école/ population scolaire
- Organisation pédagogique prévue
- Qualité des projets émis (pas de saupoudrage d'aide)
- Existence d' un enseignant déjà désigné au sein de l'équipe

16 demandes cette année.

Refus concernant 2 demandes de passage de ½ temps à temps plein.

Nous ne savons pas actuellement s'il s'agit de postes pérennes.

- Les représentants syndicaux demandent des ouvertures **maintenant** pour anticiper la rentrée à : Ste Gauburge Ste Colombe (moyenne :24,66) / Couterne (25,6 sans TPS) / Argentan (Fernand Léger) en maternelle (28) / Le Theil (26) / Alençon Montsort (24,44) / La Sauvagère (24,4)
- Les représentants syndicaux rappellent que l'Orne est un des seuls départements à ne pas avoir redéployé les postes de RASED.
- Les représentants syndicaux dénoncent l'augmentation de la charge de travail des maitres référents depuis 2 ans et demandent un poste d'enseignant référent supplémentaire. Ils dénoncent également la non prise en compte des CLIS pour la quotité de décharge allouée aux directeurs et la faible quotité de décharge pour les écoles à 9 classes.
- On comptabilise environ 34 élèves pour 2 ULIS (vers Domfront et La Ferté), cela est très supérieur au nombre d'élèves recommandés dans ces classes.
- Demande appuyée de renforcement du nombre de brigades pour les remplacements.
- Demande que le DSDEN fasse remonter le manque de moyens humains au ministère.

Réponses de ce dernier :

- *pas possible de créer un nouveau poste en ULIS*
- *pour les ouvertures, il a pris note et les ajustements ne se feront qu'à la rentrée.*

Plan de formation

Le conseil de formation continue va être mis en place.

Les représentants syndicaux demandent que le stage « débuter en ASH » soit supérieur à 2 jours.

L'IEN explique qu'il s'agit de 2 jours en commun (les bases) et qu'ensuite il y a un accompagnement dans les classes ainsi que des animations pédagogiques spécifiques pour l'ASH.

Le DASEN a par ailleurs demandé un autre poste de conseiller ASH pour le département.

Il rappelle que l'Orne est le seul département de l'académie à proposer un plan de formation de circonscription.

Il est demandé que tous les collègues du 61 soient informés du plan de formation académique ainsi que des conférences départementales avec intervenants

Demandes spécifiques de collègues : la difficulté scolaire , les troubles DYS ...

On ne parle plus « d'animation pédagogique » mais de « formation de circonscription ».

SUD : ne recense que des retours négatifs de la part de collègues concernant de la formation M@gistère.

Étrangement, l'administration a des retours inverses basés sur la validation que les collègues font à la fin du module de formation au moment où ils doivent donner leur avis !

Les représentants syndicaux demandent à ce que le calendrier soit mieux organisé l'année prochaine, surtout concernant la formation à distance (gros problème de gestion du temps et de mise à disposition des modules au niveau du ministère).

Formation des directeurs

- Inquiétude face à la mise en place du « tableau de bord » pour les directeurs mais apparemment ce sera un outil simple d'utilisation dont la présentation et la prise en main se feront courant septembre en réunion de directeurs.

Modifications pour cette année : 3 jours supplémentaires et les contenus de formation.

Stages : du 8 au 26 juin 2015
 1 semaine en oct 2015
 1 semaine en avril 2016
 1 semaine en mai 2016 soit 6 semaines complètes de formation.

Vote concernant la formation des directeurs : pour à l'unanimité.

Dotation AED RAS

Questions diverses

- Stages vacances de printemps : 307 élèves concernés sur 45 écoles, ce qui correspond à 990 HSE.

AVS :

- Ils, elles seront informé-es prochainement du renouvellement ou non de leur contrat.
- Ils, elles demandent des intitulés précis des formations proposées afin de ne pas faire deux années de suite les mêmes.
- Quelques demandes de dérogation.
- Personnels aide à la direction, on nous a remis le tableau des écoles concernées pour cette année scolaire, pas d'information pour la rentrée prochaine.
- Cdisations : du 01/07/14 au 31/08/15, 15 personnes Cdisées sur 15 . D'ici le 31/12/15 , 6 personnes remplissent les conditions pour être Cdisables.

- 5 élèves ont des notifications pour être admis à l'IME mais sont scolarisés en CLIS faute de places.
- Nous serons bientôt informés des rythmes scolaires de toutes les écoles.
- Les écoles dont la quotité de décharge des directeur-rices ont changé n'ont pas été informés (cause problème informatique).
- 5 brigadiers seront affectés uniquement aux remplacements des journées de décharges supplémentaires accordés aux écoles de moins de 4 classes.
- Pour deux enseignants en collège, des IMP ont été transformés en décharge de service afin d'éviter des compléments de service très éloignés.